

**Extrait du registre des délibérations
de la Ville de Villeneuve d'Ascq**

Conseil municipal du mardi 30 septembre 2025

N° VA_DEL2025_148

Objet : Convention-cadre de partenariat entre la Ville et l'Université de Lille (2025-2030)

L'an deux mille vingt-cinq, le 30 septembre à 18h45, le conseil municipal de Villeneuve d'Ascq s'est réuni en l'hôtel de ville, lieu ordinaire des séances, sous la présidence de Maryvonne GIRARD, suite à la convocation qui a été adressée à ses membres cinq jours francs avant la séance, laquelle convocation a été affichée à la mairie, conformément à la loi.

Tous les membres en exercice étaient présents ou représentés à l'exception de Gérard CAUDRON, ayant donné pouvoir à Valérie QUESNE-CAUDRON, Lahanissa MADI, ayant donné pouvoir à Jean-Michel MOLLE, Florence COLIN, ayant donné pouvoir à Chantal FLINOIS, Lionel BAPTISTE, ayant donné pouvoir à Sylvain ESTAGER, Philippe DOURCY, ayant donné pouvoir à Françoise MARTIN, Saliha KHATIR, ayant donné pouvoir à Alexis VLANDAS, Delphine HERENT, ayant donné pouvoir à Maryvonne GIRARD, Alizée NOLF, ayant donné pouvoir à Sébastien COSTEUR, Yohan TISON, Mariam DEDEKEN, Charlène MARTIN, Dominique GUERIN étant absents, André LAURENT étant excusé.

La Ville et l'Université de Lille souhaitent renforcer et structurer leur partenariat historique à travers une convention-cadre pluriannuelle couvrant la période 2025–2030.

Ce document vise à formaliser une coopération de longue date, nourrie par l'implantation stratégique de grands campus universitaires sur le territoire communal, celui de la Cité-scientifique, celui du Pont-de-Bois et de Flers-Château. Au total, il y a près de 40 000 étudiants à Villeneuve d'Ascq, soit une population étudiante représentant plus de 60 % des habitants de la commune. Cette présence confère à Villeneuve d'Ascq un statut de ville universitaire majeure, au sein de la Métropole européenne de Lille.

La convention encadre des engagements partagés autour d'enjeux structurants pour la Ville comme pour l'Université de Lille :

- Mieux insérer les campus dans la ville, via des politiques de mobilité durable, d'accessibilité renforcée, et de continuité paysagère et sociale entre les espaces universitaires et les quartiers environnants ;
- Améliorer la qualité de vie étudiante, en développant des passerelles vers l'emploi local, en mutualisant les équipements culturels et sportifs, et en soutenant des dispositifs innovants en matière de logement, de santé, d'inclusion et de bien-être ;

- Faire du territoire un laboratoire des transitions écologiques, avec des projets conjoints en matière de biodiversité, de ville nourricière, de sobriété énergétique, ou encore de gestion partagée des ressources ;
- Soutenir la recherche et l'innovation, à travers des dispositifs de recherche-action, d'expérimentation territoriale, de sciences participatives (comme le Conseil Écologique Local), mais aussi d'accompagnement des jeunes entreprises innovantes issues de la recherche académique ;
- Favoriser une culture commune, par le développement de la communication croisée, la création d'outils de diffusion partagés, et une meilleure interconnaissance des ressources offertes aux étudiants comme aux habitants.

Par cette convention, la Ville de Villeneuve d'Ascq et l'Université de Lille réaffirment leur volonté de co-construire un territoire universitaire intégré, inclusif et durable, répondant aux défis contemporains en mobilisant l'excellence académique, la puissance publique locale et l'engagement citoyen.

Après avis de la Commission Plénière du jeudi 18 septembre 2025, Il est proposé aux membres du conseil d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention jointe.

Politique publique (domaine-action-activité) : 12.1.1 Université et vie étudiante

Après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte à l'unanimité des présents et des représentés cette proposition.

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre tous les membres présents.

Le secrétaire,
Violette SALANON

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Gérard CAUDRON

Extrait de la présente délibération a été affiché le lundi 6 octobre 2025 à la porte de la mairie et publié sur le site internet de la ville, en exécution des dispositions des articles L.2121-25 et R.2121-11 du code général des collectivités territoriales

ID télétransmission : 059-215900930018-20250930-214256-DE-1-1
Date AR Préfecture : jeudi 2 octobre 2025

CONVENTION CADRE DE PARTENARIAT UNIVERSITE DE LILLE – VILLE DE VILLENEUVE D'ASCQ

Entre d'une part,

La Ville de Villeneuve d'Ascq, représentée par Gérard CAUDRON, son Maire en exercice,

Et d'autre part

L'Université de Lille, Etablissement Public, à caractère scientifique, culturel et professionnel expérimental, N° SIRET : 130 029 754 00012, Située 42, Rue Paul Duez - 59000 Lille, représentée par son Président, M. le Professeur Régis BORDET,

Il est convenu ce qui suit :

Préambule

L'Université de Lille et la Ville de Villeneuve d'Ascq souhaitent renforcer leur collaboration historique, en établissant une première convention-cadre pour la période 2025-2030, marquant ainsi une nouvelle étape dans leur relation déjà ancienne.

L'implantation de plusieurs sites de l'Université de Lille sur le territoire de la Ville nouvelle a, dès l'origine, tissé des liens forts entre les deux acteurs. À partir des années 1960, de vastes opérations d'aménagement ont conduit à la création du campus de la Cité scientifique en 1964, de l'École Nationale Supérieure d'Architecture et de Paysage de Lille (ENSAPL) en 1967, puis du campus du Pont-de-Bois en 1974. Ce développement commun s'est illustré par des projets emblématiques, tel que le VAL, premier métro automatique au monde, devenu un symbole de leur collaboration réussie.

Aujourd'hui encore, cette dynamique se poursuit. La Ville de Villeneuve d'Ascq entend demeurer un territoire pionnier et continue de s'engager aux côtés de l'Université de Lille pour renforcer l'accueil des étudiants. Répartis sur les trois sites universitaires de la Cité scientifique, de Pont de Bois et de Flers Château, près de 40 000 étudiants étudient à Villeneuve d'Ascq, un chiffre considérable pour une commune de 62 000 habitants, confirmant son statut de pôle universitaire majeur. L'Université de Lille y occupe à elle seule 982 hectares, soit plus d'un tiers des 2 800 hectares du territoire communal, ce qui en fait un acteur structurant de l'aménagement et de la vie locale.

Cette nouvelle convention vise également à écrire une nouvelle page de cette collaboration, autour d'un objectif ambitieux : accompagner et porter les grandes transitions contemporaines. Depuis le 1er janvier 2022, la création de l'Établissement Public Expérimental (EPE) de l'Université de Lille a permis de regrouper plusieurs établissements d'enseignement supérieur de premier plan implantés à Villeneuve d'Ascq, dont l'Université de Lille et l'ENSAPL, aux côtés d'institutions partenaires à l'échelle métropolitaine comme l'École Supérieure de Journalisme (ESJ), l'École Nationale Supérieure des Arts et Industries Textiles (ENSAIT) et Sciences Po Lille. Ensemble, ils portent un projet collectif d'excellence en matière

d'enseignement supérieur et de recherche, au service des étudiants et du territoire, que la Ville entend continuer à accompagner activement.

En partenariat avec l'Université de Lille, la Ville de Villeneuve d'Ascq s'engage à poursuivre son action en matière d'innovation dans tous les domaines, de l'aménagement urbain aux transports, en passant par la transition énergétique ainsi que la résilience environnementale, dans la continuité d'une politique municipale ambitieuse, notamment à travers sa stratégie de « ville nature et nourricière ».

Dans ce cadre, cette convention vise également à favoriser l'installation des étudiants dans des conditions optimales, notamment en leur permettant de bénéficier pleinement de l'offre de mobilités, de sport, de culture et de bien-être proposée sur le territoire communal. Elle entend aussi créer un environnement propice à leur réussite académique et, à terme, à leur insertion professionnelle, notamment par le biais de l'entrepreneuriat. Cette démarche s'inscrit dans une volonté partagée d'améliorer le cadre de vie étudiant, avec des retombées positives pour la Ville et toute la métropole

Par la diversité des disciplines enseignées, allant des sciences exactes aux sciences humaines et sociales, et grâce à une recherche active et interdisciplinaire, l'Université de Lille joue un rôle moteur dans l'innovation au service du territoire. Par leur présence et leur engagement, les étudiantes et étudiants contribuent pleinement à la vitalité de la Ville. Plus largement, l'Université participe à affirmer l'identité de Villeneuve d'Ascq comme une « technopole verte » au sein de la Métropole Européenne de Lille.

Par cette convention-cadre, l'Université de Lille et la Ville de Villeneuve d'Ascq réaffirment leur volonté de renforcer une collaboration déjà ancienne et dynamique. Elle marque l'ouverture d'une nouvelle étape, fondée sur une vision partagée du développement du territoire. Ensemble, les deux partenaires souhaitent engager des actions concrètes, dans la continuité de leur coopération, pour accompagner les transitions en cours et contribuer activement à l'avenir du territoire.

1. Des ambitions communes au service du territoire et de ses habitants

AMBITION : Insérer les étudiants dans la ville et ouvrir les campus aux habitants

Bien vivre sa vie étudiante et faire en sorte que les talents de chacun s'y épanouissent, tels sont les souhaits de la Ville de Villeneuve d'Ascq et de l'Université de Lille. L'Université de Lille accompagne les étudiants dans leurs études et œuvre pour que tous les étudiants puissent se développer au cours de leur cursus. La ville a beaucoup à offrir pour participer à cet épanouissement et les étudiants gagneraient à mieux la connaître et à participer aux myriades d'activités qui s'y déroulent.

En parallèle, la présence de l'Université doit rayonner sur le territoire de la ville afin que les habitants puissent bénéficier pleinement de sa présence. L'université, pôle de connaissances et de compétences, doit pouvoir enrichir la vie de la cité de multiples manières.

1.1 Développer des campus perméables, ouverts et connectés

Les campus villeneuvois se doivent d'être pleinement insérés dans la ville. Cela doit être le cas d'un point de vue de la mobilité bien sûr, afin de permettre aux flux de passer d'un monde à l'autre avec fluidité, mais également dans la mise en cohérence et le déploiement des politiques dans les deux espaces que sont l'université et la ville.

MOBILITE : faciliter l'accès, encourager les pratiques durables et inclusives

L'accès aux différents sites universitaires du territoire (Cité Scientifique, Pont-de-Bois, Flers Château, ENSAPL) et la mobilité entre eux, constitue un enjeu central pour l'Université de Lille et la Ville de Villeneuve d'Ascq. Il s'agit non seulement de faciliter la mobilité quotidienne des étudiants, enseignants et personnels, mais aussi d'insérer les campus à la ville de manière fluide et durable.

Dans cette optique, le Plan de mobilité de l'Université de Lille et le Schéma Directeur des Infrastructures de Transports (SDIT) serviront de base partagée pour un travail de co-construction avec les services municipaux, universitaires et métropolitains, afin de renforcer les circulations inter-campus et l'intégration des sites universitaires dans leur environnement urbain.

Une attention particulière sera portée à l'accessibilité des campus pour les personnes en situation de handicap, notamment dans des contextes spécifiques tels que les grands événements de la vie de campus, qu'ils soient associatifs, culturels ou universitaires. À ce titre, l'Université de Lille est membre actif de la Commission d'accessibilité universelle et inclusive de la Ville (DVE), et participe aux groupes de travail dédiés à l'inclusion.

MOBILITE PIETONNE : une priorité pour la connexion des sites

La mobilité douce entre les campus de Pont-de-Bois, Cité Scientifique, ENSAPL et INSPE constitue un axe stratégique prioritaire. L'objectif est de renforcer la lisibilité et la continuité des itinéraires piétons à travers :

- Le développement d'un système de fléchage et de cartographie destiné à mieux orienter les usagers, notamment les nouveaux arrivants ou les visiteurs ;
- L'amélioration des entrées de campus, identifiées comme des points à réaménager pour plus de visibilité et de fluidité ;
- La traversabilité du parc de Pont-de-Bois, pour permettre un passage piéton direct et agréable entre Flers Château (où se situe l'INSPE) et la coulée verte menant à l'ENSAPL et la cité scientifique.

MOBILITE CYCLABLE : encourager l'usage du vélo

Afin de promouvoir l'usage du vélo comme mode de déplacement quotidien, plusieurs initiatives sont portées ou soutenues par l'Université :

- Organisation de balades-découverte à vélo en partenariat avec les services de la Direction Générale Délégée Transition Écologique Immobilière Et Logistique (DGDTEIL), pour mieux faire connaître le territoire aux étudiants ;
- Création d'une Maison du Vélo, lieu de services et de sensibilisation à la mobilité douce, en lien avec les équipements municipaux et les associations locales.

Des actions similaires de balades-découverte d'itinéraire à vélo sont de façon symétrique organisées par le service éco-citoyenneté de la Ville. Il semble donc naturel de mettre en commun ces démarches et de les insérer dans un système de diagnostic de la mobilité cyclable sur le territoire. Les recommandations et alertes (par exemple sur les points noirs) pourront être remontées par la ville vers la MEL afin d'améliorer les axes cyclistes entre les campus et lieux clés de la ville.

TRANSPORT EN COMMUN : adapter l'offre au service du territoire

La desserte en transports en commun fait l'objet d'un dialogue continu avec la MEL (Métropole Européenne de Lille) et la Ville de Villeneuve d'Ascq, notamment dans le cadre des projets Extramobiles d'évolution du réseau (réaménagement de la Liane 6, arrivée du BHNS – Bus à Haut Niveau de Service) prévus par le Schéma Directeur des Infrastructures de Transports (SDIT).

Ces modifications peuvent avoir un impact significatif sur l'accessibilité des campus, notamment en les transformant en nœuds de passage structurants. Une coordination étroite est donc nécessaire pour anticiper les effets sur les usages quotidiens et garantir une desserte efficace, inclusive et adaptée aux horaires universitaires.

STATIONNEMENT : vers une gestion partagée et régulée

La question du stationnement reste un enjeu sensible, notamment aux abords de certains sites comme l'INSPE, où un stationnement excessif est régulièrement constaté. Des réflexions sont engagées pour :

- Identifier des solutions de mutualisation des parkings, notamment dans le secteur du Triolo ;
- Réguler l'usage des espaces existants en lien avec les usagers et les riverains en particulier autour du site de l'INSPE ;
- Intégrer les problématiques de stationnement dans les stratégies globales de mobilité, dans une logique de réduction de l'usage de la voiture individuelle et de promotion des alternatives durables.

Ville Nature et Nourricière :

La Ville de Villeneuve d'Ascq s'engage depuis des années dans une politique ambitieuse de « Ville Nature et Nourricière », articulée autour des trames verte, bleue et noire, et visant à réintégrer la nature au cœur du quotidien des habitants. Cette politique se veut globale, participative et solidaire, s'attachant à concilier enjeux écologiques, justice sociale et qualité de vie.

L'Université de Lille, dont les campus occupent plus de 100 hectares sur le territoire communal, constitue un partenaire stratégique pour porter, amplifier et évaluer cette dynamique. L'existence du plan ECOCAMPUS, outil structurant de transformation des espaces universitaires, offre un cadre favorable à l'expérimentation de projets conjoints sur ces thématiques.

TRAMES : Réintégrer les campus dans les trames écologiques

L'objectif commun est de faire des campus de véritables territoires pilotes, connectés à l'ensemble des trames écologiques de la ville :

- Trame verte : renforcement de la végétalisation par la plantation d'essences locales, de vergers pédagogiques ou nourriciers, en lien avec les pratiques déjà expérimentées dans la ville
- Trame bleue : protection et développement des zones humides (mares pédagogiques, noues, zones d'infiltration), contribuant à la résilience climatique et à la biodiversité ;
- Trame noire : réflexion conjointe autour du déploiement et de la modulation de l'éclairage public, notamment dans les espaces verts universitaires, afin de limiter les nuisances lumineuses et de respecter les rythmes naturels de la faune (en lien avec le SDAL – Schéma Directeur d'Aménagement Lumière).

Un travail de connexion effective entre les campus et les trames de la ville est à mener, dans une logique de continuité écologique et de cohérence paysagère à l'échelle du territoire.

VILLE NOURRICIÈRE : un nouveau rapport à la Nature

La dimension nourricière de la ville est un levier puissant pour rapprocher les citoyens de la nature et recréer des liens entre différents publics.

L'Université de Lille pourra participer à cette politique municipale à travers plusieurs pistes :

- Déploiement de jardins nourriciers sur des espaces aujourd'hui peu valorisés (ex. : zone dite de la "raquette", à l'arrière du campus Pont de Bois), sur le modèle des pratiques déjà éprouvées à l'échelle de la ville. La collaboration d'habitants et d'étudiant permettra d'éviter les écueils de l'intermittence de la présence de ces derniers pendant la période estivale.
- Mise à disposition de terrains sur ou à proximité des campus pour y développer des espaces de production comestible partagée (bacs de culture, plantations de petits fruits, etc.) ;

Une partie de la production (transformée ou non) pourra faire l'objet d'une distribution de paniers alimentaires solidaire à destination des étudiants afin favoriser une alimentation de qualité, accessible et durable.

L'ensemble de ces actions pourront s'appuyer sur l'expertise universitaire en matière d'évaluation environnementale, sociale et territoriale, contribuant à renforcer la portée scientifique des démarches engagées.

SECURITE : des acteurs engagés pour minimiser les nuisances

Une interpénétration des espaces implique directement une gestion commune des nuisances qui peuvent s'y faire jour. L'université et la ville mettront en place un dialogue renforcé autour des questions de sécurisation des lieux et des personnes avec par exemple le partage d'expérience sur la vidéo-surveillance ou une méthodologie commune pour gérer les implantations illégales.

1.2 Vivre la ville Universitaire

Une Ville universitaire doit être une hybridation féconde des deux mondes. Elle doit en même temps permettre aux étudiants de profiter de tous les services et toutes les opportunités que la ville offre à ses habitants tout en faisant bénéficier à ces derniers des avantages d'avoir une université sur le territoire.

EMPLOI ETUDIANT : des opportunités locales à valoriser

La ville de Villeneuve d'Ascq dispose d'un potentiel d'emplois étudiants important, dans des domaines variés (vie scolaire, animation, restauration, sport, événementiel, culture, etc.). Une meilleure mise en visibilité de ces opportunités est à construire, notamment via des outils comme Lilagora+, pour en favoriser l'accès. Un travail sera à faire afin de s'assurer de la compatibilité de ces offres avec les rythmes universitaires.

Des pistes d'optimisation sont à explorer :

- Adaptation des horaires des emplois aux contraintes des étudiants (cours, examens) ;
- Déploiement d'opportunités également sur la période estivale, notamment pour les étudiants internationaux ;

- Développement de postes étudiants au sein même des services municipaux ou d'acteurs partenaires (musées, bibliothèques, médiathèques, centres sociaux...).
- Interventions des étudiants dans les classes des écoles primaires villeneuvoises pour l'apprentissage des langues (Plan anglais), de l'informatique ou encore des sciences expérimentales grâce à la Maison pour la science spécialisée dans le dispositif « la main à la pâte ».

SPORT : un levier de coopération

Le sport constitue un point d'ancrage fort entre l'université et la ville, avec des dynamiques de coopération déjà en place, qu'il s'agit de conforter et étendre :

- Espaces Sportifs Universitaires Municipaux (ESUM) : une réussite qui illustre le bénéfice du partage des équipements entre étudiants et habitants.
- Accords-cadres avec le PEPS (Pôle d'Excellence pour la Performance Sportive) autour de quatre axes : accompagnement de la performance (Excellence), recherche, formation, ressources (accès aux infrastructures universitaires).
- Partenariats avec les clubs locaux : Stade Villeneuvois Lille Métropole, Lille Métropole Handball Club Villeneuve d'Ascq, ESBVA (basket féminin), etc.

Des pistes de renforcement incluent :

- Une coordination des créneaux sportifs pour optimiser l'usage des installations municipales et universitaires par les étudiants, les associations et les clubs ;
- Une meilleure visibilité des offres sportives associatives auprès de la communauté universitaire afin de favoriser la participation des étudiants aux clubs Villeneuvois.

ESPACES – EQUIPEMENTS PARTAGES : vers une mutualisation réciproque

La mise en commun des espaces constitue un axe structurant de la coopération Ville–Université qui dénote d'un principe vertueux en termes d'optimisation des coûts de construction et de fonctionnement de ces équipements. Plusieurs dispositifs sont déjà en place :

- Des associations locales (ex. AFEV) accueillies dans les locaux de l'université ;
- Utilisation des équipements sportifs municipaux par l'université (SUAPS, SVIS), avec en retour, octroi de créneaux pour les événements étudiants ;
- Prêt gracieux de locaux scolaires (école Claude Bernard) pour l'ENSAPL ;
- Tiers-lieux, amphithéâtres, bibliothèques parfois mis à disposition selon les besoins (ex : fresque du climat à l'espace Concorde).

Il s'agit désormais de structurer, formaliser et étendre cette logique de partage vertueuse autour de propositions concrètes :

- Inventaire croisé des lieux mobilisables, pour accueillir des événements communs (ex. Fête de la science, conférences, ateliers citoyens) ;
- Ouverture expérimentale de la BU et du Kino (salle audiovisuelle) aux habitants du quartier ;
- Accès facilité à la médiathèque municipale pour les étudiants sur présentation de leur carte (en réciprocité avec l'accès aux bibliothèques universitaires pour les habitants) ;
- Valorisation du campus comme lieu de promenade, de culture et de détente pour les riverains, notamment pendant les périodes de fermeture administrative ou de vacances.

ACTIVITÉS CULTURELLES : un enrichissement des pratiques à tous les niveaux

L'Université de Lille et la Ville de Villeneuve d'Ascq entretiennent depuis de nombreuses années des relations étroites en matière culturelle. Ces collaborations favorisent à la fois l'ancrage universitaire dans le territoire et l'accès des habitants à une offre culturelle diversifiée, incluant arts, musique et culture scientifique. Il est important de noter que des lieux importants appartenant aux deux partenaires maillent le territoire et permettent l'organisation d'événements culturels en étant mis à disposition : ferme d'en haut, espace concorde, espace culture, LILLIAD, etc.

Dans chacun des domaines culturels suivant existent des collaborations qui doivent être étendues et complétées :

- Musique
 - Accueil hebdomadaire de deux classes de l'école Bossuet pour des ateliers de pratique chorale dirigés par les étudiants du CFMI.
 - Stages préprofessionnels d'étudiants de 2e année DUMI (CFMI) en milieu scolaire.
 - Possibilité d'orienter les étudiants souhaitant débiter en musique vers l'école de musique municipale de Villeneuve d'Ascq
- Arts plastique
 - Collaborations régulières avec la ferme d'en Haut (expositions, restitutions artistiques).
 - Accueil à la maison culture des *Amis du LaM* (3 conférences/an),
 - Valoriser les jeunes artistes et compagnies soutenus par l'université (Artistes de haut niveau, compagnies émergentes), en lien avec la Ville et d'autres partenaires, via un incubateur culturel commun.

SANTÉ ET BIEN-ÊTRE : un objectif partagé de couverture du plus grand nombre

La santé et le bien-être constituent des priorités partagées par la Ville de Villeneuve d'Ascq et l'Université de Lille. Cette convergence se traduit par des collaborations concrètes en matière de prévention, d'accès aux soins et de structuration de l'offre locale de santé, particulièrement à destination des étudiants.

Ainsi, le Service de Santé Étudiante (SSE) de l'Université de Lille a été étroitement associé au diagnostic local de santé mené en 2022, contribuant à faire émerger une vision intégrée des besoins en santé sur le territoire. De plus, pendant la crise sanitaire, le SSE a joué un rôle actif dans la campagne de vaccination contre la Covid-19, en lien avec les centres de vaccination de Villeneuve d'Ascq, et continue à relayer les campagnes de vaccination sur les campus.

Divers axes de renforcement de cette coopération sont aujourd'hui à l'étude :

- La Ville aménage un bâtiment qui accueillera une Maison de Santé Pluridisciplinaire à proximité immédiate du campus de Pont-de-Bois. Ce projet ouvre la voie à une offre de soins de proximité adaptée aux étudiants, pour de la prévention ou de la médecine générale.

L'Université, l'ARS et l'équipe médicale de la MSP pourront par une action conjointe étudier les possibilités de répondre au mieux aux besoins des étudiants.

- La Ville pourra associer l'Université aux réflexions menées par le Conseil intercommunal de santé mental (CISM) du Val de Marque et le Contrat local de santé intercommunal de la Marque et du Mélantois.
- La Ville souhaite engager des réflexions autour de logements médicalisés ou intergénérationnels.

L'université pourrait participer à cette démarche dans une logique d'inclusion, de solidarité territoriale et d'innovation sociale.

COMMUNICATION : Un meilleur échange d'informations et des outils de diffusion partagés

L'un des leviers essentiels de la réussite de notre coopération réside dans une communication fluide, réciproque et coordonnée entre l'Université de Lille et la Ville de Villeneuve d'Ascq. Les initiatives déjà en place montrent la richesse de l'offre proposée par les deux partenaires, mais leur visibilité reste souvent partielle, cloisonnée, voire inexistante pour une partie du public concerné.

Afin de construire une véritable "culture commune de l'information", il est nécessaire de mettre en place des dispositifs partagés de communication qui favorisent la circulation des informations, la valorisation des actions menées et l'accès effectif aux opportunités offertes.

Aujourd'hui, les étudiants ne connaissent pas suffisamment les ressources et événements proposés par la ville, tandis que les habitants de Villeneuve d'Ascq ignorent souvent les activités culturelles,

scientifiques, sportives ou festives organisées sur les campus. Ce double manque d'information nuit à l'ambition d'un territoire pleinement intégré et cohabité.

Pour y répondre :

- Un dialogue régulier entre les services communication de l'Université et de la Ville doit être instauré, en particulier autour des grands temps forts de l'année universitaire et municipale (rentrée, festival, forums, événements scientifiques ou culturels, etc.).
- La création d'un agenda partagé en ligne, accessible à tous, pourrait permettre un meilleur maillage événementiel et une meilleure fréquentation croisée des publics.
- Un travail de signalétique et d'affichage partagé (affiches sur les campus et dans les équipements municipaux, écrans dynamiques) peut renforcer la visibilité mutuelle.

Les deux partenaires disposent déjà d'outils numériques et imprimés performants, mais ceux-ci restent sous-utilisés dans le cadre d'une stratégie conjointe :

- Université de Lille : LilU (agenda et actualités pratiques), Bullet Journal (diffusé auprès des étudiants), réseaux sociaux des services de la vie universitaire et des composantes.
- Villeneuve d'Ascq : Site web municipal, journal municipal « la tribune », réseaux sociaux.

Un calendrier commun de diffusion pourrait être établi pour valoriser à échéances régulières certaines actions phares (fête de la science, semaine du développement durable, événements étudiants, forums emploi, spectacles...).

2. Des acteurs de la transition écologique : comprendre et accélérer

AMBITION : Répondre ensemble aux enjeux de transition

La Ville de Villeneuve d'Ascq et l'Université de Lille partagent une même volonté d'agir face aux grands défis contemporains, à commencer par ceux de la transition écologique et sociale. Ensemble, elles entendent faire du territoire villeneuvois un laboratoire vivant de la transition, où la production de connaissances, l'engagement citoyen et l'action publique se conjuguent pour dessiner de nouveaux futurs souhaitables.

Cette ambition commune s'appuie sur des principes partagés :

- Une approche fondée sur la connaissance et l'interdisciplinarité,
- Une démocratie délibérative active, associant les citoyens aux décisions,
- Une participation élargie, mobilisant étudiants, enseignants, chercheurs, associations, habitants et élus.

L'Université de Lille, dans le prolongement du projet d'Initiative d'Excellence lilloise, s'est engagée dans une transformation de son rôle et de son modèle : elle se positionne comme une Université Citoyenne, au service à la fois de ses usagers directs et de la société dans son ensemble. Cela implique de conjuguer excellence académique et utilité sociale, de dépasser les cloisonnements entre disciplines et de travailler au plus près des territoires pour inventer des solutions concrètes aux défis globaux.

Le projet structurant de l'Université autour de la transition globale trouve des échos et des prolongements directs dans les politiques locales menées par la Ville de Villeneuve d'Ascq : ville nature, ville nourricière, ville inclusive, ville apprenante.

Cette convergence ouvre la voie à des coopérations approfondies entre recherche et action publique, que ce soit à travers des dispositifs existants (EcoCampus, Conseil Écologique Local, projets de recherche participative) ou des expérimentations à construire.

2.1. La ville, territoire d'expérimentation pour les transitions

RECHERCHE : Faire progresser les connaissances autour des transitions

Face aux défis environnementaux, sociaux et économiques de notre époque, la recherche joue un rôle central. La Ville de Villeneuve d'Ascq et l'Université de Lille ont toutes deux fait des transitions écologiques et sociétales un axe fort de leurs politiques publiques et académiques. Une meilleure coordination de leurs efforts peut renforcer la capacité du territoire à générer des connaissances nouvelles sur ces transitions et les meilleurs moyens de les mettre en œuvre.

BIODIVERSITE : des expérimentations pour comprendre les dynamiques systémiques

L'idée est de venir expérimenter d'abord à petite échelle, de mener des recherches permettant de mesurer les effets des actions entreprises, puis de les dupliquer. Cette approche peut s'appliquer à un large nombre d'initiatives, en cours ou à venir, sur notre territoire. En voici quelques exemples :

- Friches en bordure de campus : Ces espaces peuvent être aménagés à la fois pour préserver la biodiversité et améliorer le cadre de vie des étudiants et riverains.
- Parc des Catiches : Cet espace naturel sous-valorisé a fait l'objet de travaux de recherche et de design paysager par les enseignants et étudiants de l'ENSAPL. L'université souhaite poursuivre cette dynamique en lien étroit avec la ville en l'étendant possiblement à la biodiversité.
- Site expérimental de la Cité Scientifique : Équipé d'une station météo et de noues instrumentées, ce site permet un suivi scientifique des phénomènes hydrologiques urbains.
- Le rucher école aimerait mieux étudier les phénomènes de compétition entre l'abeille domestique et l'abeille noire présente sur la ville. Le campus de la cité scientifique pourrait être un endroit idéal pour conduire cette étude.

Dans chacun de ces cas, des inventaires de la biodiversité pourront également être menés avec la participation d'étudiants (recensement des espèces animales et végétales). Ces données pourraient être intégrées au système d'information géographique (SIG) de la ville, dans une logique de science participative.

ENERGIE : vers un modèle local de production et de sobriété

La transition énergétique fait déjà l'objet d'expérimentations telle que celle des panneaux photovoltaïques au centre nautique de Babylone. Des réflexions sont en cours sur un dispositif similaire sur le parking du campus de Pont-de-Bois et du Palladium, dans une logique de déploiement combiné de la production photovoltaïque, de la dé-imperméabilisation des sols et de plantation pour promouvoir la biodiversité. Sur un tel projet, une démarche de suivi et d'évaluation par la recherche, menée par des équipes de l'université prend tout son sens.

Concernant la sobriété énergétique, au-delà des aspects techniques, il importe de comprendre les usages sociaux des infrastructures partagées. Une étude en sociologie pourrait ainsi être menée sur des équipements comme les ESUM, pour mieux appréhender les pratiques, les obstacles à la mutualisation et les leviers d'acceptabilité.

SOCIAL : Un territoire de recherche pour une transition inclusive

Ces initiatives pourraient être fédérées autour d'un programme commun de recherche-action sur les transitions, qui combinerait expertise scientifique, innovation territoriale et participation citoyenne. L'objectif : faire de Villeneuve d'Ascq un territoire-pilote pour la transition sociétale, associant durabilité environnementale, justice sociale et innovation partagée.

SCIENCE-SOCIÉTÉ ET RECHERCHE PARTICIPATIVE

À l'heure où les transitions écologiques, énergétiques et sociales s'intensifient, un risque grandissant se profile : celui d'un décrochage entre la science et la société, entre experts et citoyens. Pour répondre efficacement à ces défis, il est indispensable de reconnecter la production de savoirs aux réalités du terrain, en favorisant des dispositifs de dialogue, de co-construction et d'expérimentation collective.

Villeneuve d'Ascq et l'Université de Lille, en lien avec la Boutique des Sciences, ont co-développé un dispositif unique en France : le Conseil Écologique Local (CEL). Véritable instance de démocratie écologique participative, il réunit des élus, des représentants associatifs, des citoyens issus des conseils

de quartier, du Conseil des Jeunes et du Conseil des Aînés. Son objectif est double : favoriser la compréhension partagée des enjeux environnementaux et construire des réponses localisées, co-conçues et légitimes.

Parmi les premiers résultats on peut noter :

- Pollution de l'air : mise en place d'un stage de recherche participative encadré par la Boutique des Sciences, visant à produire des données locales sur la qualité de l'air et à nourrir les décisions publiques.
- Alimentation et circuits courts : un autre stage a exploré, toujours de manière participative, les possibilités de développement d'une ville plus nourricière à partir de circuits courts identifiés avec les habitants.

D'autres initiatives sont envisageables dans le cadre du CEL et en lien avec la Boutique des Sciences, notamment :

- La participation citoyenne à des programmes de sciences participatives, tels que les recensements d'espèces (insectes, oiseaux...), en écho aux actions déjà menées par la MEL.
- L'organisation d'ateliers de débat citoyen, adossés à des recherches en cours, sur les grandes questions de transitions (mobilité, sobriété énergétique, usages de l'espace public...).

En mobilisant la richesse du tissu associatif local et l'expertise universitaire, Villeneuve d'Ascq entend ainsi renforcer une écologie démocratique ancrée dans le quotidien des habitants, au service d'un territoire résilient et inclusif.

2.2. Accélérer le déploiement des actions sur nos territoires

Le partenariat renforcé entre l'Université de Lille et la Ville de Villeneuve d'Ascq constitue une opportunité stratégique pour accélérer la mise en œuvre des transitions écologiques et sociales. Au-delà des coopérations opérationnelles et du lien entre les services, une dynamique commune de mobilisation des ressources financières doit être engagée pour amplifier les effets de nos actions et expérimentations locales. Une réflexion est également à mener sur l'accompagnement à l'expérimentation sur notre territoire par des entreprises innovantes.

FINANCEMENTS : monter des consortiums pour mobiliser les ressources nécessaires

Une stratégie conjointe de recherche de financement permettra de transformer les projets pilotes en actions d'envergure. Cela passe par des réponses communes aux appels à projets, en particulier dans les domaines de l'écologie, de l'énergie ou de l'innovation sociale.

- ADEME : En tant qu'agence nationale dédiée à la transition écologique, l'ADEME accompagne de nombreux projets portés par les collectivités comme la collaboration CEL-Boutique des Sciences. L'Université, en tant que partenaire scientifique et technique, peut contribuer à renforcer la crédibilité et l'ambition des dossiers déposés par la Ville.
- Métropole Européenne de Lille (MEL) : La MEL finance régulièrement des projets en matière de mobilité douce, nature en ville, alimentation durable ou encore de sciences citoyennes. Une coordination avec les services de la MEL pourra permettre de positionner nos initiatives conjointes dans les dispositifs déjà existants.
- Région Hauts-de-France : Des financements sont disponibles pour des projets à l'interface entre formation, innovation, recherche et territoire, que ce soit via des dispositifs classiques ou via le Contrat de Plan État-Région (CPER).
- Agence Nationale de la Recherche (ANR) ou PIA (Programmes d'Investissement d'Avenir) : Certaines actions pourraient être soutenues dans le cadre de projets de recherche partenariale, incluant des collectivités et des laboratoires.
- Fonds européens : Les programmes FEDER, FSE+, Interreg, Horizon Europe, Erasmus+ peuvent financer des actions autour de la transition, de la participation citoyenne ou de l'économie sociale et solidaire.

Une ouverture à des partenariats avec des acteurs privés (entreprises locales, fondations, mécénat) peut être envisagée, dans un cadre éthique et en lien avec les valeurs de l'Université et de la Ville. Cela pourrait concerner :

- Le soutien à des tiers lieux de transitions (culturels, scientifiques, sociaux),
- Le financement d'infrastructures expérimentales (énergies renouvelables, circuits courts alimentaires...),
- Le soutien à l'innovation sociale ou à l'insertion étudiante.

Pour finir, une réflexion pourrait également être menée sur une collaboration étroite entre les services, voire la mise en place d'un guichet commun d'ingénierie de projets, facilitant :

- La veille sur les opportunités de financement, en particulier européens.
- Le montage administratif et technique des dossiers,
- La coordination entre les services concernés
- L'évaluation et la valorisation des projets réalisés.

ENTREPRENEURIAT : Mieux accompagner nos jeunes entreprises innovantes

L'un des leviers de la transition écologique réside dans la capacité à déployer rapidement et efficacement des innovations technologiques, sociales ou organisationnelles. Ces innovations peuvent émerger aussi bien de la recherche académique que de l'initiative privée, notamment via les start-ups. La puissance publique a un rôle majeur à jouer pour faciliter l'émergence, l'expérimentation et la montée en échelle de ces initiatives.

Le positionnement de la Ville de Villeneuve d'Ascq, qui accueille sur son territoire le Parc scientifique de la Haute Borne, illustre cette volonté de faire du territoire un écosystème favorable à l'innovation de rupture.

Un nombre croissant de start-up à fort impact proviennent directement des travaux menés dans les laboratoires universitaires. Il est donc stratégique que la ville et l'université coopèrent pour attirer ces entreprises innovantes, en leur offrant un environnement propice à leur développement : accompagnement, possibilités de test, lien avec les usagers, visibilité.

Villeneuve d'Ascq dispose déjà d'un écosystème local d'incubation actif avec plusieurs incubateurs implantés avec des positionnements complémentaires :

- **Cré'innov**, incubateur universitaire rattaché à l'Université de Lille et intégré au **Pôle Universitaire d'Innovation (PUI)**, accompagne les porteurs de projet issus du monde académique. Il joue un rôle clé dans la transformation des résultats de la recherche en projets entrepreneuriaux concrets.
- **Spark Innovation**, structure privée dans laquelle l'Université de Lille est représentée au conseil d'administration, se spécialise dans les domaines de la **Green Tech**, de l'**économie circulaire** et du **zéro déchet**. Il développe également des programmes de démocratisation de l'entrepreneuriat, en particulier pour les publics éloignés de ces démarches.
- **Move Factory**, structure également privée, est tournée vers les **mobilités innovantes**, un enjeu transversal de la transition (transports durables, logistique verte, etc.).

Dans un souci de cohérence et d'efficacité, l'université et la ville s'engagent à **faire de leurs sites des terrains d'expérimentation pour ces jeunes entreprises**, en mettant à disposition des espaces, des infrastructures, des données non sensibles ou des usagers partenaires.

Parmi les pistes concrètes envisagées :

- La **rédaction de conventions-type** permettant l'accueil simplifié de démonstrateurs sur le domaine public ou universitaire.
- La **mobilitation d'espaces de test** sur les campus ou dans certains quartiers (mobilités, énergie, circuits courts, numérique responsable, etc.).
- L'insertion de ces projets dans des **parcours de formation, d'évaluation ou de recherche**, afin de renforcer l'effet d'entraînement auprès des étudiants et chercheurs.

2. Modalités d'exécution de la convention

Gouvernance

Les Partenaires s'accordent sur la mise en place de :

- Un Comité de pilotage stratégique réunissant les Représentants élus de la Ville de Villeneuve d'Ascq et de l'Université de Lille, les directions générales des services des deux structures ainsi que les membres du comité technique. Il se réunira une fois par an et permettra de constater et dresser le bilan de l'année écoulée et de valider la feuille de route de l'année suivante.
- Un comité technique réunissant les représentants élus de la Ville de Villeneuve d'Ascq et de l'Université de Lille, ainsi que l'ensemble des pilotes des groupes de travail thématiques. Ce comité a pour mission de favoriser les échanges sur l'ensemble des engagements de la présente convention, d'en assurer le suivi et la mise en œuvre, de nourrir une réflexion prospective à moyen et long terme sur le partenariat, et d'émettre des avis sur la pertinence des réalisations au regard des enjeux collectifs. Les réflexions, analyses, synthèses, propositions et recommandations résultant des travaux de ce comité ont pour vocation d'aider le comité de Pilotage Stratégique dans ses choix. Ce comité se réunira une fois tous les 3 mois.
- De groupes de travail thématiques réunissant les représentants techniques de l'Université et de la Ville de Villeneuve d'Ascq. Ces groupes auront vocation à construire, mettre en œuvre, animer et enrichir la feuille de route. Pour chaque groupe de travail, la Ville de Villeneuve d'Ascq et l'Université de Lille désigneront un représentant qui participera aux comités techniques. Ces groupes de travail se réuniront en tant que de besoin.

Les différentes instances pourront inviter tous les partenaires qu'elles jugeront utiles aux travaux et actions développés dans le cadre de cette convention.

Durée

La présente convention entre en vigueur à compter de sa signature pour une période initiale de cinq ans jusqu'au 31 décembre 2030. Elle pourra être modifiée par voie d'avenant.

Fait à Lille, en deux exemplaires originaux, Le

Pour l'Université de Lille,
Le Président

Pour la Ville de Villeneuve d'Ascq
Le Maire

Régis BORDET

Gérard CAUDRON